

**Juillet 2017**

**Édition 3 Numéro 7**

# Nouvelles de Val-Joli



## Membres du conseil :

Maire Rolland Camiré

Siège 1 - Sylvain Côté

Siège 2 - Philippe Verly

Siège 3 - Gilles Perron

Siège 4 - Raymond Côté

Siège 5 - vacant

Siège 6 - Josiane Perron

## Hôtel de Ville :

Julie Brousseau, DG & S.T.

Étienne Langlois, Inspecteur

Line D. Letendre, Sec. Adj.

Pier Lacasse, resp. Voirie

Stéphane Côté, empl. Voirie

Diane St-Pierre, Concierge

Yannik Scrosati, Loisirs



500, Route 249  
Val-Joli, Québec  
J1S 0E8

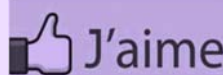
**TÉLÉPHONE :**  
(819) 845-7663

**TÉLÉCOPIEUR :**  
(819) 845-4399

**ADRESSES  
ÉLECTRONIQUES :**  
mairie@val-joli.ca  
direction@val-joli.ca  
secretariat@val-joli.ca  
urbanisme@val-joli.ca  
voirie@val-joli.ca  
loisirs@val-joli.ca

Retrouvez-nous, à l'adresse :

**www.val-joli.ca**  
ou sur **Facebook**  
**Loisirs Val-Joli**



## MOT DU MAIRE

*M. Rolland Camiré*

Bonjour à tous,

J'aimerais d'abord souhaiter mes sympathies, au nom de la Municipalité de Val-Joli, à la famille de M. Eugène Letendre, décédé le 14 juin 2017. Il a été maire de la municipalité pendant plus de 25 ans.

Durant la période estivale, l'éco-conseiller passera chez vous pour vous sensibiliser au compostage. À partir de 2020, il ne sera plus permis de jeter des matières compostables dans le bac de vidange. Pour la municipalité le contrat pour les ordures se termine à la fin avril 2018. Saviez-vous qu'il vous en coûte présentement 76.20\$ par unité de logement pour seulement traiter vos vidanges sur le 148\$ que vous payez, contre 6.50\$ pour traiter le compost? Pour les municipalités qui ont la collecte des bacs bruns, cela leur coûte 45\$ par année. Selon les données, 46 % du poids des poubelles sont des matières compostables.

Les travaux de rechargement de gravier du rang 11, de même que ceux du cours d'eau St-Gabriel, sont complétés.

## Mots de la Directrice générale

Nous avons appris le 21 juin dernier le décès de monsieur Marcel W. Cloutier, résidant dans le rang 10 de Val-Joli. Ce dernier avait peint, il y a une vingtaine d'années, la superbe murale qui orne nos bureaux municipaux ci-contre. Nos plus sincères sympathies à la famille.



Le bureau sera fermé pour la période des vacances, soit du 24 juillet au 6 août, inclusivement afin de permettre le ménage et le classement annuel. Il vous sera possible de nous laisser un message que vous nous retournerons dans les plus brefs délais. Prenez de l'avance pour vos demandes de permis.

*Julie Brousseau*

## Réunion du conseil municipal du 3 juillet

Voici un résumé des principales décisions de la réunion du 3 juillet 2017 :

- Adoption du règlement de zonage – Usages secondaires et Remblai/Déblai
- Nouveau fournisseur téléphonique pour l'Hôtel de ville
- Marquage de la chaussée dans St-Gabriel et Langlois
- Achat d'autocollants pour les bacs verts
- Commandite dans le Bottin des aînés de la MRC du Val-Saint-François
- Programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques

## Tourisme dans le Val-Saint-François

### UN NOUVEAU SITE WEB POUR TOURISME VAL-SAINT-FRANÇOIS

La MRC du Val-Saint-François lance son nouveau site web touristique. Accessible au **tourisme.val-saint-francois.com**, le site a été créé afin de répondre efficacement aux besoins des touristes. « En un coup d'œil, les visiteurs pourront maintenant trouver quoi faire, où manger et où dormir dans la région » explique Mathieu Labrie, agent de développement touristique et culturel.

Les touristes en quête d'informations pourront consulter une carte interactive qui leur permettra de localiser les entreprises ambassadrices du tourisme ou le kiosque d'information touristique mobile. En effet, celui-ci s'arrête à différents endroits sur le territoire du Val-Saint-François en période estivale. Le concept permet à des conseillers en séjour touristique d'aller directement à la rencontre des visiteurs afin de leur offrir un service personnalisé.



**Caroline Falcão**, Agente aux communications

**MRC du Val-Saint-François**

810, Montée du Parc, C.P. 3160, Richmond (Québec) J0B 2H0

819 826-6505, poste 46 [www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca)

## VOIRIE

En début de juin, la municipalité a procédé à des travaux majeurs dans le rang 11. L'épandage du calcium fut aussi effectué dans la semaine du 19 juin.

Nous tenons à vous rappeler que lorsque des travaux de nettoyage de fossés seront effectués dans vos secteurs, tous les végétaux (arbres, fleurs, etc.) se trouvant dans ceux-ci seront coupés.

## Sécurité des piscines résidentielles

Nous vous rappelons que depuis 2010, tout propriétaire qui achète une piscine doit respecter le règlement provincial sur les piscines. Le règlement concerne « tout bassin artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade dont la profondeur est de 60 centimètres (ou plus). » Vous devez demander un permis à l'inspecteur municipal avant de procéder à l'installation. En période estivale, la sécurité est de mise près des plants d'eau. Protégeons nos enfants.



**Pour en savoir plus sur cette loi, consultez le site internet suivant :**

<http://www.mapiscinesecuritaire.com/fr/reglementation.php>.

## Permis de Feu



Nous vous rappelons que depuis 2016, toutes les demandes de permis de brûlage doivent être adressées à la Régie Intermunicipale du Service des Incendies de la Régie de Windsor aux coordonnées suivantes :

Téléphone : **819-845-4678 poste 2**

Courriel : [prevention@regieincendiewindsor.ca](mailto:prevention@regieincendiewindsor.ca)

## CHIENS – Les bonnes manières

La saison estivale est idéale pour se promener avec Fido dans les parcs et espaces verts de la région. Mais est-ce que ce dernier connaît les bonnes manières? Afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers de ces parcs et boisés, **il est de votre devoir d'enseigner les bonnes manières à votre chien**, dont les suivantes.

- **Tenir votre chien en laisse** : Fido doit se promener en laisse dans un espace public (dès lors que celui-ci se trouve hors des limites de votre résidence ou de votre terrain).
- **Ramasser les matières fécales de votre chien** : dans un lieu public, vous devez retirer les matières fécales de Fido et en disposer d'une manière hygiénique.
- **Enregistrer et identifier votre chien** : si vous résidez dans l'une des municipalités desservies par la SPA de l'Estrie, vous devez enregistrer votre animal de compagnie (les chiens, mais également les chats) et lui faire porter en tout temps son médaillon d'identification. Ce règlement municipal vise non seulement à assurer sa sécurité, mais aussi à vous assurer une certaine paix d'esprit s'il vient à se perdre ou à fuguer.



**Fréquenter les espaces publics avec votre chien est un privilège.** En agissant de façon responsable et respectueuse envers autrui, vous œuvrez à faire en sorte de conserver ce privilège.

### Des ressources pour vous aider

Enseigner les bonnes manières à votre chien n'est pas toujours facile. C'est pourquoi la SPA de l'Estrie est là pour vous aider. N'hésitez pas à communiquer avec notre intervenante en comportement canin au 819 821-4727, poste 111.



Si vous vivez plutôt un problème de nuisance avec un animal qui n'est pas le vôtre, communiquez avec nous au 819 821-4727, option 5. Notre équipe est également à votre disposition.

## AVIS PUBLIC – DÉROGATIONS MINEURES

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE 7 août 2017 À 20 HEURES AU 500, ROUTE 249 À VAL-JOLI.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineures suivante :

**Nature et effets** : MODIFICATION d'une dérogation mineure de 2002 pour modifier les cours arrière et latérales

**Identification du site concerné** : 112, chemin Coutu      Lot # 3 677 643.

**Nature et effets** : Le garage présent en juillet 1988 est construit à 0.89m de la ligne de lot et le règlement indique que le garage devrait être bâti à 3m de cette même ligne.

**Identification du site concerné** : 778, rang 12      Lot # 3 678 110

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.  
Donné à Val-Joli ce 6 juillet 2017

Julie Brousseau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## ENQUÊTE SUR LES HABITUDES DE COMPOSTAGE À VAL-JOLI

L'inspecteur en bâtiment et environnement par intérim, M. Étienne Langlois-Dor, parcourra la municipalité au cours de l'été afin de récolter de l'information sur les habitudes de compostage des citoyens de Val-Joli. Dans l'optique québécois d'une « **Saine gestion des matières résiduelles** »

***Réduire significativement ses matières résiduelles : oui, c'est possible!***

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et le plan d'action qui en découle visent d'importants objectifs de réduction de la quantité de matières résiduelles éliminées dans tous les secteurs d'activité.

***Des cibles importantes de cette politique :***

- Bannir l'élimination du papier, du carton, du bois et de la matière organique.
- Éliminer le suremballage, voir l'emballage lui-même. Favoriser le vrac ou choisissez le non-emballé.
- Recycler 70 % du plastique, du verre et du métal.

***L'objectif ultime est une province Zéro déchet. Pensons à l'avenir et à l'environnement.***

## LOISIRS La balle est lancée !!!!!!!!!!!

C'est avec joie que la saison de balle a débuté le mardi, 27 juin, à 18h15, au terrain du Parc des Loisirs du rang 10 ! Cette année, nous avons 1 groupe de 5-6-7 ans, 2 groupes de 8-9-10 ans, 2 groupes de 11-12-13 ans et un groupe de 14-16 ans. Merci à tous les parents bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de cette activité!

Si vous désirez aller encourager vos 70 joueurs locaux, voici un tableau des joutes à domicile!

Date et heure	Groupe	Visiteurs
Mardi, 11 juillet dès 18h15	1-2-3	St-Claude
Mardi, 18 juillet dès 18h15	1-2-3	St-Georges
Mardi, 25 juillet dès 18h15	1-2-3	Wotton et Val-Joli A
Jeudi, 27 juillet dès 18h30	Ado (14-16)	Programme double : Wotton\St-Camille et St-Claude

## FÊTE ANNUELLE DE LA FAMILLE

intégrant le

### Party de fin de saison de la balle-molle

Les jeunes inscrits à la Balle-molle ainsi que leurs familles de même que tous nos citoyens sont invités à participer à la Fête annuelle de la Famille de Val-Joli!

**Comme à chaque année, vous pourrez dîner sur place :** Blé d'Inde, hot dogs, etc.  
**Au menu :** jeux, animations, et plusieurs surprises!

**C'est un rendez-vous samedi, le 26 août, dès 11h**

**En cas de pluie :** remis au dimanche le 27 août

**au Parc des Loisirs du 10<sup>ème</sup> rang!  
Le comité des loisirs vous attend!**

